

# PLU

Plan Local d'Urbanisme

## Obligation légale de débroussaillage

*Echelle : 1 / 3 000*

PLU arrêté par DCM le 15 avril 2013

PLU approuvé par DCM le 18 mars 2014

Modification prescrite par DCM le 04 janvier 2016

Modification approuvée par DCM le 01 octobre 2018

### LÉGENDE

□ Limite de zones ou de secteurs  
UA Appellation des zones

OLD (Obligation Légale de Débroussaillage) art. 134-15 du Code forestier

▨ Zone exposée  
▨ Bande de 200 m

